Systèmes de guidage pour piétons

Le Locle

documenté par Mobilité piétonne

Mobilité piétonne
Association suisse des piétons

Impressum

Éditeur	Mobilité piétonne Klosbachstrasse 48 8032 Zurich Tél. +41 (0)43 488 40 30 Fax +41 (0)43 488 40 39 info@mobilitepietonne.ch www.mobilitepietonne.ch
Élaboration	Mathieu Pochon En collaboration avec la Promotion de la ville du Locle
État de la documentation	Mars 2011
Photos	© Mobilité piétonne
Layout / Impression	Mobilité piétonne
Proposition de citation	Mobilité piétonne, *Systèmes de guidage pour piétons. L'exemple du Locle*, Zurich, Mars 2011

Le Locle

Nombre d'habitants	10'118 (au 31.12.2009)
Mise en service	2010
Initiant / Impulsion	L'initiative est venue de la Promotion de la ville du Locle. L'impulsion provient de plusieurs facteurs. D'une part, des remarques de citoyens ou de touristes désorientés se sont faites entendre. D'autre part, l'intégration de la ville du Locle au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO a stimulé le tourisme et le besoin d'une signalisation claire. Le projet s'inscrit donc dans une démarche promotionnelle.

Organisation du projet

Direction	Administration communale: Promotion de la Ville, service de l'urbanisme et service de la Voirie.
Organisation	La Promotion de la ville a réuni les services d'urbanisme et de voirie pour mettre en place le projet ensemble. L'exploitation et l'entretien est assurée par le Service de la voirie. Le projet s'est fait au sein de l'administration, sans intevention de représentants externes.
Durée	De septembre 2009 au printemps 2010 (6 mois environ)
Déroulement	- La réflexion a été entamée en septembre 2009 sous l'impulsion du Service de la promotion de la ville. Des projets similaires ont été étudiés pour trouver une solution pour la ville du Locle. - La planification (sélection des destinations et des emplacements des panneaux et totems) a duré deux mois, incluant un travail sur carte complété par une observation de terrain. - La pose des panneaux s'est effectuée au printemps 2010. Elle s'est suivie d'une communication à la population locloise. - Aucun obstacle particulier ne s'est manifesté, à l'exception du fait que le projet n'était pas budgetisé et a donc dû être voté par le conseil communal.

Partenaire de mise en oeuvre

Planification de la signalétique	- Promotion de la Ville du Locle - Services Urbanisme et Voirie, ville du Locle
Direction des travaux	- Promotion de la Ville du Locle
Production des signaux	- Signal SA, Büren an der Aare
Impression	- Signal SA, Büren an der Aare
Travaux publics	- Service de la voirie, ville du Locle

Coûts

Par totem	CHF 3200.-
Par panneau fléché	CHF 90.-
Total (production)	CHF 20'000.-

Les frais de planification n'ont pas été facturés, puisque celle-ci a été effectuée au sein de l'administration communale.

Exploitation et entretien

L'exploitation et l'entretien sont assurés par le service de la voirie. Les frais sont pour l'instant relativement peu élevés et les totems sont remplaçables ou réparables par module, ce qui réduit encore les coûts en cas de dégâts.

Groupe-cible et choix de destinations

Groupe-cible

Les personnes extérieures ou (encore) peu familières de la ville: touristes, nouveaux habitants. En raison de la petite taille de la ville, les habitants ne forment qu'un groupe secondaire, étant donné qu'ils connaissent en principe bien la ville.

Destinations

Musées, hauts-lieux culturels, gare, point d'information touristique, départ de parcours touristiques, piscine/patinoire, bâtiments de fonction publique et lieux d'importance particulière.

Nombre de destinations

Environ 20

Regroupement de destinations

Aucun regroupement de destination n'a été effectué. Les itinéraires ont été sélectionnés pour être les plus directs possible et les plus économes en signaux, en tenant compte également des passages piétons.

Portée du système

Le système se concentre sur le centre-ville mais s'étend parfois en-dehors pour des destinations particulières (musée excentré et patinoire)

Systématique

Hiérarchie

Le système se compose de deux types d'éléments: les totems et les panneaux fléchés. Les premiers centralisent l'information et les panneaux fléchés servent de relais jusqu'à l'arrivée à destination. Le piéton n'est pas informé spécifiquement de l'arrivée à destination.

Nombre d'éléments

2	Totems imprimés recto verso (avec infos ville)
~100	Panneaux de type flèche (parfois regroupés, parfois imprimés des deux côtés selon l'emplacement)

Densité et clarté

Le système permet au piéton d'arriver à destination. Les informations sont (presque) toutes centralisées sur les totems de la place de la gare et de la place du marché. Les informations figurant sur les panneaux fléchés de relais vont en principe dans les deux sens.

Contenu

Structure de l'information

Totems: Sur la place du marché, en haut (sous le logo de la ville) figure la dénomination du lieu et les activités qui y sont liées (par ex.: départ du train touristique à la place du marché). Ensuite viennent les destinations regroupées par direction et classées par ordre alphabétique. En dessous figure un cadre également modulable.

Panneaux fléchés: Directions pour les différentes destinations. À l'exception du symbole „informations", aucun pictogramme n'est utilisé (la gare est désignée par „Gare", sans pictogramme).

Informations sur la durée ou la distance

Pas fournies

Langue

Français

Conception et matériel

Lien avec la CI / CD

Le logo de la ville apparaît en haut des totems et le logo de la promotion „Le Locle - qualité de vie" figure tout en bas. La couleur bleue n'a pas de lien avec la Corporate Identiy ou le Corporate Design.

Couleur

Fond bleu ciel
Texte en blanc
Impression numérique

Mensurations

Totems	2625 x 500 x 60 (cm)
Panneaux fléchés	40 x 10 x 1.5 (cm)

Matériaux utilisés

Totems:

Support d'information	Aluminium
Armature métallique	Acier
Fondation	Béton

Durée de vie prévue

Pas de chiffre mais longue durée (grâce au système modulable)

Mesures contre le vandalisme

Pour les totems, la fixation au sol est faite sans vis et leur conception en modules également sans vis permet de limiter le vandalisme et de remplacer aisément les éléments éventuellement endommagés ou obsolètes.

Recommandations

Feed-backs

- Aucune remarque négative et quelques remarques positives émanant de la population. Le système est encore très récent et son évaluation ne peut donc être faite à 100%.

Commentaire
Mobilité piétonne

Le système de guidage pour piétons du Locle constitue un bon exemple pour une ville de taille modeste. L'approche très pragmatique mise en place ici a permis d'obtenir un système de guidage simple mais efficace à moindre coût. En effet, les coûts externes ont pu être minimisés en travaillant en interne de l'administration à la fois sur la conception et sur la réalisation. La réutilisation de panneaux existants s'intègre aussi dans cette démarche.

Le nombre restreint de totems et la grande quantité de de panneaux fléchés se conforment bien aux dimensions d'une petite ville. Cependant, le risque persiste que les panneaux indicateurs ne soient pas vus, en particulier dans la périphérie, où leur faible densité les rend encore moins visible.

L'intégration de davantage de pictogrammes aurait augmenté la qualité de l'information par une lecture plus intuitive.

Totems

VILLE DU LOCLE
Place du Marché
Départ du train touristique
et du parcours horloger
Casino-Théâtre
CIFOM-ET - CIFOM-Auto
Espace UNESCO
Gare
Hôtel de Ville
Moulins souterrains du
Col-des-Roches
Gare
Musée d'Horlogerie
au Château des Monts
Billetterie TRN / CFF
Centre sportif - camping
Office du tourisme
Piscine - patinoire
Poste
Musée des beaux-arts
Police
Temple
Des idées de cadeaux

Musée d'Horlogerie
au Château des Monts
Centre sportif - camping
Départ du train touristique
et du parcours horloger
Musée des beaux-arts
Piscine - patinoire
Place du Marché
Taxis / Bus
Temple

Panneaux fléchés

Panneaux fléchés